

Au sein de la Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (45 000 habitants – 63 communes) s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun. Dans un écrin de nature, Chaumont bénéficie d'un cadre privilégié, loin du stress des grandes métropoles. La qualité de vie est un concept qui a du sens ici. Sa ceinture forestière, ses parcs, dont le Jardin Agathe Roullot et ses promenades en font une véritable ville à la campagne, ville où il fait bon vivre.

Ville de l'affiche, Chaumont accueille la biennale internationale de design graphique. Le Signe, Centre national du graphisme, accueille professionnels, étudiants, expositions permanentes... Un équipement qui complète l'offre culturelle déjà fournie avec le cinéma multiplexe « A l'affiche », la médiathèque des Silos « Maison du livre et de l'affiche », le théâtre « Le Nouveau Relax » – scène conventionnée, le conservatoire, les musées, la MJC « Maison des jeunes et de la culture », Les Rendez-vous du cinéma européen, Les Journées du patrimoine, Le Salon du livre, les concerts... La vie culturelle, rythmée par des saisons culturelles, couvre tous les domaines du spectacle et des arts plastiques. L'été, Chaumont Plage et Les Estivales font le bonheur des plus jeunes avec un ensemble d'animations le plus souvent gratuites, en complément d'actions organisées par un tissu associatif dense.

L'Agglomération recrute en saisonnier :

Agent de signalisation horizontale et verticale (F/H)

Au sein du Centre Technique de la Ville de Chaumont et, sous la responsabilité du Référent signalisation, vous aurez pour principale mission d'assurer l'entretien de la signalisation horizontale et verticale de la collectivité.

Pour cela, vous serez chargé(e) des activités suivantes :

Exécution de petits chantiers de signalisation :

- Préparer le chantier (besoin en matériel et matériaux, demande de déclaration d'intention de commencement de travaux, arrêté de circulation,)
- remettre en état ou procéder aux changements de signalétique (mats ou panneaux) ou de mobilier urbain (quilles, barrières,...) et si besoin réparer (soudure,...),
- mettre en place l'ensemble des signalisations (peinture routière et pose de panneaux),
- entretenir le mobilier urbain (bancs, corbeilles, potelets...),
- exécuter des petits travaux de maçonnerie : plots pour scellements de mats de barrières ou autre,
- exécuter des petits travaux de terrassement manuel,
- conduire les véhicules et engins,
- exécuter la pose de panneaux, radar pédagogique...

Organisation des chantiers et entretien du matériel :

- nettoyer, entretenir, ranger les outils, équipements et matériels après usage et s'assurer de leur bon fonctionnement,
- renseigner le carnet de bord des véhicules,
- lire, comprendre, appliquer des consignes de sécurité et assurer la sécurité des usagers,
- alerter sur les dysfonctionnements et les risques liés à l'utilisation d'un matériel et prévoir la maintenance ou le renouvellement,
- appliquer les règles d'utilisation et de stockage des matériels et produits,
- signaler à la hiérarchie les dégradations constatées sur les espaces et voies publiques (veille territoriale).

Profil :

Vous êtes titulaire d'un CAP/BEP dans le domaine des travaux routiers ou d'une expérience confirmée sur un poste similaire, vous possédez obligatoirement le permis B (permis E souhaité).

Vous possédez les connaissances sur les techniques en matière de travaux de voirie, en serrurerie et en sécurité sanitaire et physique, des aptitudes physiques au travail en extérieur par tous les temps.

Enfin, vous êtes doté(e) du sens du service public, du respect de la hiérarchie et appréciez le travail en équipe.

Poste à temps complet en remplacement à pourvoir immédiatement (contrat de 3 mois)

Horaires d'été de la 3^{ème} semaine de mai à fin août (Lundi au vendredi 6h-13h).

Rémunération minimum mensuelle de 1801,73 euros bruts.

Prestations d'action sociale : chèques déjeuners, adhésion au CNAS.

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser avant le 8 mai 2026 à : Monsieur le Président, C'SAM, 5 Avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à recrutement@agglo-chaumont.fr

Renseignements : Monsieur Laurent AUVIGNE, Directeur du Centre Technique, au 06.72.79.25.90 ou par mail à lauvigne@agglo-chaumont.fr

L'Agglomération de Chaumont collecte vos données personnelles dans le cadre de votre candidature. Vos données sont traitées à la condition que vous ayez manifesté votre consentement (Article 6.a du RGPD).

Vos données personnelles sont gérées exclusivement par la Direction des Ressources Humaines dans le cadre du processus de recrutement. Vos données ne font pas l'objet de transferts hors du territoire de l'Union Européenne.

Vos données personnelles seront conservées pendant 2 ans ou de votre durée d'activité au sein de la collectivité.

Conformément à la réglementation applicable, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification, d'effacement à la conservation et à la communication sur vos données personnelles. Aussi, vous bénéficiez, en toute hypothèse, du droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant : dpo@cde52.fr

En tout état de cause, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.